

à coups de revolver, brisant, démolissant à plaisir. Le vieux Mathieu ne se gênait guère pour manifester ses sentiments aux pillards, ce qui les amusait beaucoup.

—N... d... D... ! répétait-il à chaque instant, si je n'avais pas une jambe de bois ! je serais allé me battre comme les autres, et je sens que j'aurais abattu mon demi-cent de Prussiens !

Et il songeait à la désolation de son maître quand il reviendrait. Mais le capitaine de Rugueville ne devait pas revenir, car, quelques jours avant la conclusion de la paix, il avait été tué.

Quant arriva enfin le moment du départ pour les Prussiens, Mathieu était littéralement fou de haine. Depuis trois mois, il disait à chaque instant qu'il mourrait content s'il pouvait en tuer au moins un, ce qui faisait rire aux larmes le major Von Kraaf.

O'était un joyeux major, s'amusant de tout, et qui adorait les bonnes farces. Il avait, plus que personne, contribué au sac du château, et il partait satisfait des dégâts qu'il y avait commis. La veille du départ, le major se coucha après un excellent souper. On avait bu pendant plus de trois heures, et il avait annoncé, — en présence de Mathieu, par qui il avait fait monter du vin, — qu'il avait trouvé une idée très originale pour laisser trace de son passage. Il ne s'expliqua pas davantage, mais recommanda à ses compagnons d'entrer une dernière fois dans la galerie des Armes, le lendemain matin, avant leur départ.

Lui-même, pour mettre son idée à exécution, y pénétra vers sept heures du matin. Riant tout seul de son gros rire, il commença par introduire une longue pipe dans la visière baissée d'Henri de Transtamare. Puis, sur la poitrine d'aïeul du comte de Champagne, il colla, — en se tordant, tant il trouvait cela spirituel, — une choppe en papier découpé. Il s'avança ensuite vers Guillaume de Rugueville, dans l'intention d'attacher à son écu armorié un écriteau où se lisait cette inscription :

QUINCAILLERIE A VENDRE

Mais, au moment de mettre l'écriteau en place, le major Von Kraaf ressentit la plus grande surprise qu'il ait éprouvée de sa vie.

Elle fut courte d'ailleurs, mais tout à fait saisissante. Il vit le chevalier lever son poing ganté de fer, et, assommé net, il tomba en arrière sans avoir le temps de pousser un cri. Jamais on n'avait vu un major si proprement expédié.

En trouvant son cadavre une heure plus tard à côté des débris de l'armure toute disloquée, les Prussiens comprirent tout de suite que c'était Mathieu qui avait fait le coup. Mais on battit vainement le pays pour lui mettre la main dessus, il fut introuvable. Il avait demandé asile à un habitant d'Épernay, chez qui il arriva à moitié mort de fatigue et le poing brisé par le terrible coup qu'il avait appliqué. Il fallut lui couper la main. On la lui coupa, et il guérit parfaitement. L'homme à la main coupée, comme on l'appelle partout, est aujourd'hui contre-maître dans une grande fabrique de champagne.

D... V... N...

Un ami de Champoireau écrit une lettre à la hâte, ayant peur d'arriver trop tard pour la dernière levée :

— Cherche-moi une enveloppe ! vite ! dit-il à Champoireau.

— Bien, mon ami — fait celui-ci — où est la cire ?

— Pourquoi faire ?

— Pour cacheter l'enveloppe pendant que tu finis ta lettre ; ce sera chose faite !

VARIÉTÉS

On fête la décoration d'un nouveau chevalier.

— Eh bien ! Cadet, dit un des convives au dessert, vous ne complimentez pas notre ami ?

— A quoi bon ? répond Cadet, je ne dirais jamais autant de bien de lui... qu'il en pense lui-même !

* **

A la chasse :

Calino. — Lâchez donc votre chien, si vous voulez chasser.
Guibollard. — Pas si bête ! Il m'a coûté fort cher, je n'aurais qu'à le perdre !

* **

Un nègre comparait devant le juge du district.

— Qui est-ce qui vous a emmené en prison ?

— Massa, ce sont deux policemen.

— J'entends ; mais est-ce que ce n'était pas pour ivrognerie ?

— Si, massa, ils étaient ivres tous les deux !

* **

Un plaideur se plaint vivement à son avocat des frais considérables que lui coûte son procès.

— Vous ne faites que votre devoir, dit l'homme de loi.

— Comment cela ?

— Le devoir de tout bon Français est " d'éclairer " la justice.

* **

Interrogatoire :

— Vous aviez l'intention de tuer le plaignant ?

— De le voler, monsieur le président ; pas de le tuer.

— Alors pourquoi aviez-vous un revolver chargé sur vous ?

— Oh ! ça, vous comprenez ; la nuit... on peut trouver des voleurs !

NOS PRIMES

Jusqu'à nouvel ordre, tout abonné d'une année et plus, recevra le commencement du **ROI DES VOLEURS** et la collection des ouvrages ci-dessous.

● A toute personne qui nous enverra \$1.00 nous donnerons la collection de notre journal contenant les feuilletons complets ci-après nommés : *Les Aventures du Capitaine Vatan*, *La Dame de Pique* ou *Le Nihilisme en Russie* et *Les Meurtriers de l'Héritière*, plus le journal pendant un an. — La collection de ces trois romans embrasse plus d'une année et demi de notre journal.

A toute personne qui nous enverra \$2.00 nous donnerons la collection contenant *Les Aventures du Capitaine Vatan*, *La Dame de Pique*, *La Fille de Marguerite*, *Les Dramas de l'Argent* et *Les Meurtriers de l'Héritière*, et le journal pendant deux ans. — Ces cinq feuilletons comprennent près de trois ans de notre journal.

A toute personne qui nous enverra \$3.00 nous donnerons la collection complète de notre journal du 1er janvier 1881 au 1er juillet 1884, soit trois ans et demi, et notre journal pendant trois autres années. Cette collection renferme dix feuilletons complets, ce sont : *Les Aventures du Capitaine Vatan*, *La Dame de Pique*, *Un Echap-pé de la Bastille* ou *Écili l'empoisonneur*, *Une Vengeance de Peau Rouge*, *La Grande Halle*, *La Demoiselle du Cinquième*, *Le Testament Sanglant*, *Les Dramas de l'Argent*, *La Fille de Marguerite* et *Les Meurtriers de l'Héritière*.

Toute personne qui nous enverra quatre nouveaux abonnés recevra en prime toute la collection de trois ans et demi.

Nos abonnés actuels peuvent profiter de ces avantages.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

Aucun nom n'est inscrit sur nos listes d'abonnement avant que le prix de la souscription soit payé.

Les conditions d'abonnement sont : — Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année pour la livraison à domicile.

Aux agents, 10 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

MORNEAU & CIE, ÉDITEURS,
475 rue Craig, Montréal.

Boîte 1926.